



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE-RENDU

Le Conseil d'Administration de la Ligue de Bretagne de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées s'est réuni le 18 février 2026 à Ploufragan.

Présents :

Conseil d'administration :

Thierry GUILMOTO (Président), Dominique DENIS (Secrétaire Générale), Didier LE QUITTE (Trésorier), Béatrice DE SOUZA (Membre, en visio) Maria UBEDA (Membre), Nathalie MELLAC (Elue en charge de l'arbitrage en visio) David BIZOUARN (Vice-Président Culture Judo), Didier LE SAUX (Membre) et Simon REBOURS (Membre).

Invités :

Corinne LEVERGER (Présidente CD22)
Pascal BAUDELOCHE (Président CD35)
Hervé PETIT (Président CD56 en visio)

Margaux POYARD (DTR)

Absente excusée : Magalie SUEUR (Présidente CD29)

Début de la séance à 18h45

LIEU : Maison Départementale des Sports – 18, rue Pierre de Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN

Thierry annonce le départ de Clémence BOUTHEMY. Elle n'a pas souhaité signer son contrat suite à sa période d'essai de 3 mois. En amont, Thierry n'a pas été informé de problèmes liés à ses fonctions au sein de la ligue. Depuis le changement du fonctionnement des RAF, la directrice financière de la fédération est en charge de la gestion des RAF avec Arnaud LECILLIER (réfèrent des RAF). Dès l'annonce du départ de Clémence, ils ont sollicité Lucas ESQUIEU (n° 2 au moment du recrutement du remplaçant de Benjamin ASSIÉ). Il est en poste actuellement à Limoges (Rugby Limoges) et donnera sa réponse dans 24 heures. Si le club est relégué, il acceptera le poste, mais si le club n'est pas relégué, il maintiendra son engagement auprès du club de Rugby. S'il ne vient pas, la fédération fera un appel à candidature.

- Point sur les licences

En baisse sur le territoire ouest

22 -305 licences

29 -557 licences

35 -692 licences (Un club n'a pas encore pris toutes ses licences)

56 -28 licences : Département dynamique, les actions orientées sur le PSF scolaire du département portent leurs fruits.

1/5

Baisse liée à l'arrêt du pass-sport pour les 06 – 17 ans.

PSF : licences scolaires

L'objectif pour la saison 2025/2026 est de 28000 licences. On sera un peu en dessous. Il est certain que des clubs font du sous licenciement.

Les CT sont au courant qu'ils doivent inciter les dirigeants des clubs en question à régulariser leur situation, mais ont besoin d'un soutien des élus des territoires.

Cela permet à Margaux d'adresser un état des clubs qui potentiellement sous licencient au secrétariat général de la Fédération. Un courrier signé de Magalie BATON (Secrétaire Générale de la Fédération) est adressé au regard des tableaux n-1 et n-2, afin de demander des explications aux clubs, quant à la baisse du nombre de licences.

PSF : Pas encore l'enveloppe. Aucun élément.

- Point financier

Les comptes ont été adressés à notre cabinet comptable FORVIS MAZARS.

Une première étude laisse envisager un bilan 2025 à l'équilibre.

Une remarque importante de Margaux concernant une baisse de la subvention ANS 2025 par rapport à 2024. Le choix pour 2025 a été de répartir un montant plus important au profit des comités et des clubs.

Passage du Commissaire aux Comptes le 23 février 2026.

- Retour sur les Assises Régionales

En termes de fréquentation, nous notons un désengagement des représentants des clubs-

La date n'est pas forcément bien placée. Loin de la fin de saison.

La première (en visio) avec les enseignants n'a réuni que 3 clubs.

La seconde initialement prévue en présentiel s'est également déroulée en visio, avec peu de représentation.

Pour l'année prochaine, réfléchir à un nouveau format, éventuellement départementaliser les assises, il y aura peut-être plus de participants. Les enseignants et les représentants des clubs doivent se sentir concernés.

Le Président de la Ligue indique que c'est le rôle des délégués de solliciter les clubs, de les inciter à venir aux assises.

- Commission des Distinctions Fédérales,

La commission est composée de :

- Didier LE SAUX, Responsable élu de la Ligue et de la commission du 56
- Thierry GUILMOTO, Président de la Ligue
- Hélène LE GOFF, Responsable de la commission récompenses du 22
- Magalie SUEUR, Présidente du CD29
- Anne PIERSON WICKMANN, Responsable de la commission Récompenses du CD35

Les récipiendaires pour la saison 2025/2026 pour les médailles fédérales :

22

- Sandra MELGUEN médaille de Bronze
- Christophe RAOUL médaille d'Argent

29

- Gaëlle LECLERC médaille de Bronze
- Alain KEROULLAS médaille de Bronze

35

- Edith HELARY médaille de Bronze
- Jean Michel GANDON médaille d'Argent

56

- Aëla BOSSE médaille de Bronze
- Hugo LE NY médaille de Bronze

Médaille Jeunesse et sport et engagement associatif :

- David BIZOUARN médaille de Bronze
- Thierry GUILMOTO médaille d'Argent

Deux autres demandes sont en cours de traitement.

Didier LE SAUX rappelle que chaque département a la possibilité d'effectuer des demandes de récompenses via le site France Judo.

Les récipiendaires seront conviés à l'Assemblée Générale Régionale.

Didier a un correspondant dans chaque département.

- Retour CA France Judo du 12/12/25 à ST ETIENNE

Points importants

Elle a eu lieu lors des championnats de France 1^{er} Division.

La fédération a obtenu la délégation para judo, une compétition en plus.

Point sur la représentation des enseignants au Conseil d'Administration de la Fédération. Un groupe de travail est en cours pour proposer la mise en place d'une fiche « missions ».

Formation des dirigeants : Référent Jocelyn DEGEILH.

Dojo académie fonctionne très bien. CQP JJB ouvert.

Pour l'instant le CQP JJB concerne peu de monde.

Culture Grade bilan niveau positif.

- Présentation Livret de Partenariat Ligue de Bretagne

Demande faite par Thierry auprès de Léa (Alternante en communication) de faire une plaquette pour la ligue et les départements.

Présentation de la plaquette, qui servira pour démarcher des partenaires.

Elle sera imprimée sur papier glacé, avec un tirage de 30 livrets.

Validation à l'unanimité

- Présentation de l'augmentation de la cotisation clubs

La cotisation doit être validée en AG pour être mise en application au 01 Janvier 2027.
Actuellement, elle représente 38000 euros. (Principe dégressif pour les clubs par le nombre de licences.)

Argument : Le changement de statut des RAF, avec le passage au groupe 7(cadre), a fait augmenter la masse salariale. Il a été demandé par la fédération une participation des Ligues.

Pour la ligue de Bretagne cela signifie une participation de 2 700€ pour 2025. Thierry propose que ce montant soit pris en charge en totalité en 2025 par la ligue. A noter que ce montant sera déduit de l'encadrement technique lors du premier versement de l'année suivante.

Pour 2026 le coût sera de 5 500 euros : Thierry propose une participation des comités qui serait de 40% et 60% pour la ligue.

Validation à l'unanimité de la répartition du coût

Thierry propose une augmentation de la cotisation club entre 7 à 8 %. Elle n'a pas évoluée depuis 4 ans. Ce qui représente une augmentation de la recette cotisation ligue à peu près de 2 500 euros. Cela permettra de couvrir en partie la charge Régionale du RAF.

Validation à l'unanimité de l'augmentation de la cotisation ligue

- Validation vestes arbitres et commissaires sportifs

Achat pour les arbitres et CS qui passent inter-ligue.
Négociation en cours avec le responsable de la boutique fédérale qui fera un tarif pour une commande d'une trentaine.

Thierry passe la commande au vu du tableau fourni par Nathalie MELLAC.
Maintien du financement à 50/50 ligue et comités.

- Questions diverses

Open d'Armoric Bretagne demande une subvention.
Pas de subvention cette année. Voir pour l'année prochaine en fonction du Bilan de cette édition.

Rappel des dates des Assemblées Générales

22 : mardi 2 juin 2026 à confirmer

29 : samedi 6 juin 2026 à Brest

35 : vendredi 5 juin 2026 à la Maison des Sports de Rennes

56 : vendredi 5 juin 2026 à Auray

Ligue : Samedi 30 Mai dans le Finistère

Sportif

La DTN va retravailler sur le problème des commissions disciplinaires. En effet, beaucoup de recours remontent au national.

Il va y avoir une FAQ afin de savoir que faire dans quelle situation.

Rappel sur les compétitions : Les Délégués régionaux doivent rester jusqu'à la fin.
Suivi des incidents médicaux : Prendre en photo le cahier du médical.

Didier reparle de la redistribution des pénalités financières par manque d'arbitres. La redistribution des pénalités aux clubs qui fournissent des arbitres ne plait pas à tous les clubs.

Pour l'instant, c'est validé par la dernière Assemblée Générale.

- Demande un blocage sur l'extranet pour les équipes minimes et benjamins si pas d'arbitre.
Réponse apportée : Le blocage sur l'extranet n'est pas possible actuellement.

Médailles : baisse en qualité.

Réponse apportée : Le partenaire de la ligue Intersport nous propose de choisir les médailles sur un catalogue.
Voir pour faire d'autres médailles. Un point sera fait.

Prochain Conseil d'Administration le 14 avril 2026

FELICITATIONS

Margaux nous annonce qu'elle va prendre des missions au niveau de l'équipe de France JU-JITSU. Coordination des Équipes de France.

Environ 14 % de son temps de travail. Piloter les critères de sélection, surtout pour décharger Christophe BRUNET.

Fin de la réunion à 21h00.

Dominique DENIS,
Secrétaire Générale

